

## **Taroudant : Fraudes au lycée Sidi ou Sidi**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-06-2007 20:10:12

#### **Le lycée qualifiant Sidi ou Sidi, de la délégation de Taroudant est, depuis l'annonce des résultats du baccalauréat, sous les feux de la rampe.**

Ayant constaté son échec aux examens du baccalauréat à la suite d'une note éliminatoire, un candidat en sciences expérimentales de cet établissement décide de déposer une réclamation auprès l'académie régionale de Souss-Massa-Drâa à Agadir. Le père demande à voir la copie de son fils comme le lui accorde la procédure.

La copie de mathématiques du candidat s'est révélée être une page vierge frappée dans sa longueur, selon la procédure, de la mention « feuille blanche ».

Pourtant, le candidat affirme avoir remis en toute confiance au surveillant, à la fin de l'épreuve de mathématiques du vendredi 8 juin, deux feuilles dûment remplies. Après examen, il a été constaté que l'écriture de la partie supérieure de la copie réservée aux coordonnées du candidat n'était pas celle de ce dernier. La thèse de la fraude et falsification a été alors retenue.

La maigre et injuste compensation de passer de la session de rattrapage prévue le 5, 6 et 7 juillet n'a pas satisfait les plaignants, surtout que ce candidat est un élève brillant, avec un parcours scolaire, qualifié par ses professeurs d'excellent.

Lundi 25 juin une commission d'enquête académique est dépêchée sur les lieux pour reconstituer les faits et remonter jusqu'à l'instigateur de ce grave préjudice qui porte un coup sérieux à la crédibilité des examens.

La commission d'enquête a écouté les enseignants / surveillants responsables de la salle où le plaignant a passé l'épreuve de mathématiques.

Ces derniers ont affirmé avoir reçu de la main du candidat en question deux feuilles écrites, avant d'écouter les responsables du comptage des copies au secrétariat du centre d'examen et qui ont affirmé à leur tour n'avoir rien noté d'anormal ce jour-là pour ajouter qu'en présence du surveillant de la délégation, du responsable du centre d'examen et de l'enseignant de la matière, les paquets ont été constitués sans incident.

La responsabilité de la fraude et falsification tombe de ce fait sur la dernière personne à avoir acheminé les copies aux services des examens de la délégation de Taroudant et qui n'esst autre que le proviseur du lycée Sidi ou Sidi.

Selon un communiqué émis par les autorités académiques, l'écriture relevée sur la partie supérieure de la copie qui a remplacé les deux copies du candidat correspond, à un grand pourcentage, à l'écriture de celui-ci.

Les rumeurs laissent entendre que sur fond de différends entre le proviseur et son surveillant général, qui se trouve être le père du candidat lésé, celui-là a décidé de le punir en substituant une copie vide à la copie originale du candidat à l'examen final du baccalauréat.

Aux dernières nouvelles le proviseur du lycée qualifiant Sidi ou Sidi de la province de Taroudant, convoqué à Agadir pour un complément d'enquête, n'aurait pas donné signe de vie. Affaire à suivre.

Source : Libération